

A la Délégation parlementaire

DEMANDE DE MISE SOUS TUTELLE PROVISOIRE AFIN DE REVOIR LES STATUTS DE L'UNIVERSITÉ DES ANTILLES.

A la mort d'une Démocratie, s'ensuit la mise en place d'un système répressif afin de maintenir le pouvoir en place...

Les rouages sont toujours les mêmes pour un Etat, comme pour une Université :

- Concentration des pouvoirs,
- Distribution des privilèges,
- Intimidations et répression des dissidents,
- Infiltration des syndicats opposants,
- Muselage des syndicats sympathisants,
- Modification des lois, statuts et règlements en leur faveur,
- Contournement des conseils et des comités...

A la venue de la délégation parlementaire, se pose à nous tous, personnel de l'Université des Antilles, la question de ce qu'on veut pour notre futur...

1. Continuer à se taire, c'est accepter l'arbitraire des décisions, le copinage (loin de toutes considérations de qualité humaine ou professionnelle), la répression, la perte d'autonomie dans son travail...C'est accepter ce que sera la future Université de Guadeloupe hors Université des Antilles.

2. Reconnaître que nos statuts ne sont pas démocratiquement tenables, qu'ils permettent une concentration des pouvoirs dont la situation actuelle est le résultat, et qu'une Université ne saurait voir le jour sur des bases aussi malsaines.

Il nous faut réaffirmer tous que nos voisins de l'autre pôle ne sont pas des ennemis, mais des alliés et que la chasse aux sorcières par les moyens n'est que le fait d'une minorité dont le discours a des relents nauséabonds.

Dès lors, à la vue des dérives totalitaristes qu'engendrent nos statuts tels qu'ils sont, je souhaiterais que la délégation parlementaire demande la mise sous tutelle de notre Université, afin que l'on puisse réfléchir sereinement, aidés par des spécialistes indépendants, à une meilleure organisation de notre institution et d'éviter qu'une gouvernance puisse prendre un pouvoir total sur toutes les décisions, conseils, comités et commissions.